

Nous l'étudierons volontiers l'an prochain. Il vaut mieux je crois, le domaine étant assez étendu, avoir un comité de l'énergie atomique. S'il est nécessaire d'établir d'autres comités dans le domaine des sciences, nous pourrions peut-être constituer des organismes distincts. J'approuverais cette idée car j'estime opportun d'instituer de temps à autre un comité de l'énergie atomique.

**M. Green:** J'espère que le Gouvernement prendra cette mesure à la prochaine session. (Le crédit est adopté.)

#### ÉNERGIE ATOMIQUE

*Atomic Energy of Canada Limited* (Programme de recherches)—

640. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, et autorisation à la Société centrale d'hypothèques et de logement d'entreprendre la construction d'ouvrages à Deep-River pour l'*Atomic Energy of Canada Limited*—Crédit supplémentaire, \$2,239,500.

**M. Green:** Monsieur le président, le budget annuel de l'*Atomic Energy of Canada Limited* pour l'année financière 1955-1956, approuvé le 17 février 1955, s'établit au total à \$15,007,465. J'imagine que cette somme ne comprend pas le montant qui figure aux crédits supplémentaires. S'il en est ainsi, en quoi les sommes prévues aux crédits supplémentaires modifient-elles le budget annuel? A quelles parties du Budget des dépenses ces sommes s'appliquent-elles?

**Le très hon. M. Howe:** Non. Toute la somme est requise pour accroître les bâtiments et autres constructions. L'honorable député le sait, toute la construction qui se poursuit dans la ville de Deep-River est l'œuvre du gouvernement du Canada. On a sous-estimé le montant requis pour la construction et nous avons ici le montant voulu pour compléter le capital nécessaire.

**M. Green:** Il s'agit d'un crédit d'un genre différent de celui des crédits ordinaires?

**Le très hon. M. Howe:** C'est le même genre de crédit, mais les prévisions préparées l'automne dernier ne semblent pas suffisantes pour répondre aux besoins réels qui se sont manifestés par la suite.

**M. Green:** L'ensemble du crédit, je le répète, est d'environ 35 millions de dollars. Le ministre sait-il si le montant augmentera chaque année? Quelles sont les prévisions relatives à l'*Atomic Energy of Canada Limited*?

**Le très hon. M. Howe:** Elles sont à la baisse. Il s'agit d'une forte année; l'an prochain, \$34,006,000; en 1957, 31 millions, en 1958 24 millions; en 1959, 15 millions et, en 1960, 16 millions de dollars. Voilà le programme

quinquennal tel qu'il se présente aujourd'hui. Il y a un autre élément. L'année prochaine, la production devrait rapporter des gains plus considérables. Nous avons passé des contrats avec les États-Unis en vue de la vente de plutonium. Nous avons aussi certains contrats de recherche. Il se trouve que c'est un flux à très haute tension et que nous avons été appelés à nous livrer à toutes sortes d'expériences pour le compte du Royaume-Uni ou des États-Unis. Cela tient à ce que notre pile nous permet d'exécuter des expériences impossibles à exécuter avec d'autres piles. Il a fallu modifier un peu notre plus récent réacteur en ce sens et ce travail nous est payé. Voilà encore, justement, une source de recettes qui ira sans cesse augmentant.

**M. Green:** Le ministre nous dit qu'on paye ces travaux?

**Le très hon. M. Howe:** Oui; ceux qui font faire ces travaux les payent.

**M. Green:** Les chiffres que vient de donner le ministre en ce qui concerne les dépenses des années à venir tiennent-ils compte des recettes envisagées?

**Le très hon. M. Howe:** Non.

**M. Green:** Ils ne tiennent pas compte des recettes?

**Le très hon. M. Howe:** Ils ne tiennent pas compte des recettes.

**M. Green:** Quand le nouveau réacteur sera-t-il prêt?

**Le très hon. M. Howe:** On me dit que ce sont les besoins nets. Le nouveau réacteur devrait entrer en fonctions l'été prochain.

**M. Green:** Quand?

**Le très hon. M. Howe:** A l'automne de 1956.

**M. Green:** Le Gouvernement envisage-t-il l'aménagement d'un autre réacteur à Chalk-River?

**Le très hon. M. Howe:** Nous faisons des travaux de mise au point avec d'autres réacteurs, ce qui suppose des développements considérables. Le personnel de Chalk-River continuera de s'occuper de ces travaux. Le programme en cause ici est celui qu'on exécute actuellement à Chalk-River, plus l'aménagement de la centrale à laquelle nous travaillons conjointement avec l'Hydro de l'Ontario.

**M. Green:** Une partie du crédit sera-t-elle affectée à la production d'énergie?

**Le très hon. M. Howe:** Oui, \$800,000.

**M. Green:** Sous quel crédit cette somme se trouve-t-elle?